



HYGIÈNE
DE LA
CUISINE

Poudre de trempage

Poudre de trempage de la vaisselle. Rénove et désincruste.

PROPRIÉTÉS :

POUDRE DE TREMPAGE est un produit de rénovation des couverts en Inox et de la vaisselle avant passage en machine. Elle décolle les souillures organiques tenaces et évite plusieurs passages en machine. Elle dispose d'un fort pouvoir séquestrant et désincruste la vaisselle.

MODE D'EMPLOI :

Dosage : 5 à 20 g / L en eau chaude 60°C pendant 15 minutes.
Possibilité de diminuer les doses et augmenter le temps de contact.
Bien dissoudre la poudre dans l'eau avant le trempage.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

ASPECT :	Poudre blanche
PH à 1% :	12 +/- 1
DENSITÉ À 20°C :	0.95 g/cm ³ +/- 0.01
PARFUM :	Sans
STOCKAGE :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la lumière, de la chaleur et du gel.
CONTIENT PARMIS D'AUTRES COMPOSANTS (règlement (CE N°648/2004)) :	5% ou plus, mais moins de 15% de : phosphates ; moins de 5% de : agents de surface anioniques ; moins de 5% de : EDTA et sels.

CONDITIONNEMENT :

622074 - Seau de 10Kg

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

PRODUIT STRICTEMENT PROFESSIONNEL -Tenir hors de portée des enfants.
Formule déposée au centre anti-poison européen (PCN), N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59. Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.
Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

ADISCO Groupement :
Le Pôle, 333, cours du 3ème Millénaire,
69800 SAINT PRIEST
Tél. : 04 72 01 13 14
info@adisco.fr - www.adisco.fr

FABRIQUÉ EN FRANCE



L'hygiène professionnelle